

Comment gérer le taux cellulaire de mon troupeau ?

Repères sur les taux cellulaires lait de tank

< 500 000 cell/ml → taux acceptable

> 800 000 cell/ml → prévoir des mesures correctives

J'ai 1 brebis avec une mammite clinique à la traite

QUE FAIRE ?

COMMENT ?

① Je la marque et je l'isole

- Je fais un prélèvement de lait pour une analyse éventuelle (flacons disponibles chez votre vétérinaire et congélation possible)
- J'enlève la brebis du lot des brebis traites.

② Je la soigne

- Je respecte les prescriptions vétérinaires (produit, dose, fréquence traitement).
- Je notifie le traitement dans le carnet sanitaire.
- Je respecte le délai d'attente puis je réalise un CMT (Californian Mastitis Test).

③ Je la réintègre à la traite seulement si son CMT est négatif

- Je réalise un CMT sur la brebis avec la mammite.

④ Je la traite au tarissement OU je la réforme

- Je respecte les prescriptions vétérinaires (produit, dose, fréquence traitement). En cas de réforme, je respecte le temps d'attente « Viande » mentionné sur l'ordonnance.
- Je notifie le traitement dans le carnet sanitaire.

Réintégrer une brebis trop tôt à la traite risque de contaminer d'autres brebis, de provoquer des mammites cliniques et donc d'augmenter le taux cellulaire du tank.

J'ai 5% de mammites cliniques dans le mois ou 10% sur la campagne laitière, j'appelle de suite mon vétérinaire et/ou le GDS pour déclencher un Plan Mammite

Je veux améliorer le taux cellulaire de mon troupeau

JE VERIFIE...

JE VEILLE À/AU(X)...

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS ?

L'installation de traite

- La date du dernier OPTITRAITE de ma machine à traire.
- Niveau de vide pendant la traite.
- L'état des caoutchoucs et des manchons de la machine.
- Nettoyage de ma machine à traire.
- Utiliser de l'eau potable.
- La température de l'eau de lavage.

- OPTITRAITE de moins de 18 mois (intervalle maximum réglementaire).
- Pas de variation du niveau de vide.
- Remplacement : Caoutchoucs = 1 camp. lait., Silicone = 2 camp. Pas de caoutchoucs vrillés dans les manchons.
- Nettoyage après chaque traite en alternant acide/base associée à un désinfectant aux doses prescrites. Eau à 70°C en début de cycle, à 50°C en fin.
- En fin de campagne, nettoyage et décontamination de la machine (faisceaux).

Ma technique de traite

- La durée de traite par brebis.
- La main d'œuvre à la traite.
- L'hygiène de traite (propreté du trayeur, quais, manchons).
- Entrées d'air lors de la traite et la dépose.
- La surtraite.
- L'absence de lait sur les trayons après la traite.
- Trempage ou à la pulvérisation.

- Durée de traite : < 3,5 minutes/brebis. A adapter selon le stade de lactation.
- Maximum : 1 trayeur pour 16 postes.
- Tenue de traite spécifique. Nettoyage des quais et de la machine à traire après chaque traite. Gobelets propres.
- Retirer les manchons dès que la mamelle est vide après coupure du vide.
- Trempage ou pulvérisation après chaque traite en début de campagne et sur les jeunes.

L'état de santé des mamelles

- Lésions mammaires : boutons, nodules et induration.
- Pis déséquilibrés avec modification de l'aspect du lait et aux mammites subcliniques en réalisant des CCI (Comptage Cellulaire Individuel) ou CMT (Californian Mastitis Test) réguliers.

- Réformer en priorité les brebis à abcès, à forts déséquilibres et indurations.
- Mettre en place un ordre de traite: 1ères lactations et adultes CCI et CMT négatifs en premier OU décontaminer les manchons avec une solution d'acide peracétique et eau oxygénée après la traite d'une brebis à mammite.
- Tenir compte des résultats CMT/CCI pour le choix des réformes et traitement.

Le bon déroulement du tarissement

- La durée de tarissement.
- Traitements antibiotiques intra-mammaires.
- Laver la machine avant chaque traite lors de l'espacement des traites.
- L'eau résiduelle des manchons.

- Réaliser une analyse d'eau résiduelle des manchons (Absence *pseudomonas aeruginosa*) lors d'un tarissement avec des antibiotiques intra-mammaires.
- Tarir progressivement et en moins de 3 semaines. Réduction ration modérée.
- Juste avant de réaliser un traitement intra-mammaire au tarissement, désinfecter les trayons. Utiliser un tube d'antibiotique par demi-mamelle sur les brebis sélectionnées puis pulvériser ou tremper après traitement.

L'alimentation

- Transitions alimentaires.
- La distribution de concentrés.
- L'équilibre de la ration.
- L'eau d'abreuvement.

- Respecter l'équilibre azote/énergie en fonction des besoins (voir avec un technicien si besoin).
- Vérifier l'absence de carence en oligo-éléments et vitamines.
- Distribuer de l'eau propre pour l'abreuvement.

L'ambiance des bâtiments

- La ventilation.
- L'aire de couchage.
- Paillage.
- Nettoyage et à la désinfection.

- Pas d'odeur d'ammoniac / pas de toison humide.
- Aire de couchage : > 1,2 m²/brebis sans agneau.
- Litière sèche et paillage quotidien (> 0,8 kg paille/jour/brebis).
- Nettoyer et désinfecter les bâtiments 1 fois/an (Cf. SANI 2000).



J'ÉVITE ABSOLUMENT...

- De garder la brebis dans le lot de traite sans l'identifier
- De réintégrer la brebis à la traite sans réaliser de CMT
- De la réintégrer si son CMT est positif

Interprétation des CMT/CCI

CMT (Californian Mastitis Test) : voir avec un technicien (laiterie ou contrôle laitier) ou votre vétérinaire la technique et l'interprétation

CCI (Comptage Cellulaire Individuel) : réaliser 2 analyses à 3 semaines d'intervalle :

→ si 2 CCI < 500 000 cell/ml = mamelle saine.

→ si 2 CCI > 1 000 000 cell/ml = mamelle infectée.

Pendant la lactation, traire en dernier les brebis infectées. Au tarissement traiter ou réformer.

→ tout autre cas = mamelle douteuse. A traiter au tarissement



J'ÉVITE ABSOLUMENT...

- Les entrées d'air et l'égouttage: soulever légèrement la mamelle pour que le lait s'écoule.
- D'arracher les manchons sans coupure du vide.
- La surtraite qui altère le canal du trayon et favorise les entrées d'air.
- La traite humide (trayons mouillés par le lait présent dans les griffes).



Induration

Boutons, croûtes

Nodules



J'ÉVITE ABSOLUMENT...

- De distribuer les concentrés seuls avant les fourrages et en une seule fois lorsque la quantité est > 600g/j/brebis.
- De distribuer des fourrages douteux (moisissures) et de laisser boire de l'eau sale et stagnante.

- Les courants d'air dans la bergerie.

Réalisé avec concours financier de FranceAgriMer

